

SUJET 23 :

Economique générale :

1) Définitions :



- **Croissance économique** : augmentation durable et soutenue des principaux indicateurs de dimension économique (PIB, PNB, RN...)
 - **Marasme économique** : récession économique ; difficultés économiques que connaissent les pays.
 - **Investissements directs étrangers** : création ou acquisition ou contrôle de moyens de production à l'étranger.
- 2)
- a) c'est une initiative par laquelle les pays développés s'engagent soit à réduire une partie de la dette des pays pauvres, soit à l'annuler, sous certaines conditionnalités (respect de la démocratie, bonne gouvernance, respect des droits de l'homme ...)
 - b) **PAS** : ensemble des mesures de redressement économique proposé par le FMI aux pays en difficulté qui les sollicitent, dont la mise en œuvre conditionnait l'octroi de prêts à décaissement rapide.
- 3) la croissance peut avoir des effets positifs et des effets négatifs sur la pauvreté c'est à dire qu'elle peut permettre de réduire la pauvreté, mais également elle peut contribuer à l'accentuer ;
- ❖ impacts positifs : amélioration du niveau de vie, amélioration du cadre de vie, création d'emploi, etc.
 - ❖ impacts négatifs : mauvaise répartition des richesses, problèmes environnementaux (pollution, bruits...) etc.
- 4) pour attirer les investissements directs étrangers en Afrique il faut :
- obtenir la stabilité politique dans les pays ;
 - développer les infrastructures ;
 - mettre en place un appareil judiciaire plus fiable et sécurisant ;
 - former la main d'œuvre
 - favoriser les regroupements économiques (UEMOA...)
 - avoir des codes d'investissement plus attractifs ;
 - etc.

Economie d'entreprise :



1) Définitions :

- ❖ **Système** : ensemble d'éléments hétérogènes (différenciés) interdépendants, formant un tout, en vue d'atteindre un même but.
 - ❖ **La veille informelle** : est une attitude d'écoute de l'entreprise dont l'objectif est d'obtenir des informations sur son environnement mais aussi sur les évolutions internes.
 - ❖ **Communiquer** : c'est échanger des informations (messages) afin de réaliser une bonne compréhension entre les personnes.
- 2) le rôle du système d'information :
- collecter les informations sur l'environnement ;
 - l'élaboration du processus décisionnel ou opérationnel (action) ;
 - agir sur l'environnement (publicité...) ;
 - assurer la coordination ou la communication interne pour permettre la réalisation des objectifs fixés ;
 - permettre le contrôle des actions, des résultats et des décisions ;
 - favoriser les motivations et la cohésion sociale de l'entreprise par les communications hiérarchiques, collectives, syndicales et interpersonnelles.
- 3) La communication offre aux gestionnaires et aux employés les éléments d'information et de compréhension qui leur permettent de mieux accomplir leurs tâches et qui les

motivent même à mieux travailler. Elle permet également à l'individu de modifier son comportement pour adopter celui qui est nécessaire à la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Par conséquent, l'entreprise qui repose sur le travail de personnes liées par des réseaux de communication, connaîtra des difficultés si la communication échoue. La communication n'est donc pas un luxe, mais une nécessité pour elle.